

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement

DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT

PROGRAMME D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU MILLENAIRE

SOUS-PROGRAMME POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL – PHASE II

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

1. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) d'un montant de 30 millions d'unités de compte (UC) en diverses monnaies pour financer le Sous - Programme pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Assainissement –Phase II sur la période 2009-2013 dans les régions de Kaffrine, Tambacounda, Sédhiou, Kolda et Ziguinchor. A ce titre, le Gouvernement du Sénégal a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services suivants : **MISSION D'INGENIERIE SOCIALE ET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES SOUS-COMPOSANTES EAU et ASSAINISSEMENT.**
2. Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à la note d'information générale publiée au mois de mars 2009 dans le « Development Business » des Nations Unies.
3. Les services comprennent (i) la conception et la mise en œuvre d'un programme de marketing social destiné à structurer et faire émerger la demande en matière de systèmes d'assainissement individuel et de branchements domiciliaires à l'eau potable (ii) la conduite d'activités d'éducation à l'hygiène sur l'eau et l'assainissement (iii) la conception et l'exécution de programmes de formation des acteurs du sous-programme (élus locaux, relais féminins, accoucheuses traditionnelles, enseignants etc.) (iv) l'appui à la gestion des matériaux sur les sites en rapport avec les comités villageois (v) l'appui au suivi-évaluation du sous-programme.
4. La Direction de l'Assainissement, maître d'ouvrage invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les Firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **du lundi au vendredi de 9 heures à 15 heures, GMT.**
6. Les manifestations d'intérêt devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le Vendredi 24 juillet 2009 à 12 heures GMT** et porter expressément la mention "**Mission d'ingénierie sociale et d'appui a la mise en œuvre des sous-composantes eau et assainissement**" :

A l'attention de : Adama M'BAYE, Directeur de l'Assainissement
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Direction de l'Assainissement
Route du Front de Terre, villa n°5- BP: 47.354 Dakar-Liberté
DAKAR – Sénégal - Tél: +22133 8646312 - Fax: +22133 8646313
E-mail: ambaye@orange.sn

7. Une liste restreinte de six (06) firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles de procédure de la FAD/BAD pour l'utilisation des Consultants (Edition Mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure cet institut dans la liste restreinte.